

[ASSOCIATION]

Les certifiés Microsoft se fédèrent

La branche française de l'association internationale des partenaires de l'éditeur voit le jour.

Armelle Siccat , Décision Distribution (n° 726), le 02/07/2007 à 14h10

L'IAMCP, association internationale des partenaires certifiés Microsoft, présente dans plus d'une vingtaine de pays n'était toujours pas représentée en France. La filiale française de l'éditeur ne pouvait laisser cette situation perdurer. C'est à la suite du dernier rassemblement mondial des partenaires Microsoft qui s'est tenu il y a un an à Boston que les partenaires français de l'éditeur ont été alertés. Ils ont tenu une première réunion au printemps dernier sous l'impulsion du bureau international de l'IAMCP. Par la suite, une dizaine de partenaires certifiés français ont créé la branche française de l'association IAMCP. Le bureau de l'association a été élu le 30 mai dernier et les statuts déposés le 21 juin. L'association a été fondée par une dizaine de membres issus des sociétés Absys Cyborg, Accenture, Accalys, Dimo Gestion, Insight, ou encore Hommes et Process. Elle est présidée par Frédéric Arragon, de la société Anelia.

Développer les relations entre certifiés

L'association est ouverte à tous les partenaires certifiés Microsoft, moyennant une cotisation annuelle de 200 euros, réduite à 100 euros pour toute adhésion jusqu'au 6 novembre 2007, date de clôture du tour de France 360° de Microsoft. « *Les objectifs de l'association sont de développer un tissu relationnel étendu, pour la promotion du label Partenaire Certifié de Microsoft et le développement du business entre partenaires, mais aussi d'approfondir les relations avec l'éditeur et d'asseoir la notoriété du réseau* », souligne Catherine Taquet, de Global Knowledge, VP Communication & Relations Presse de la branche française de l'IAMCP. L'association veut réunir des adhérents aux profils les plus variés : spécialistes du développement, de l'architecture, des bases de données, de la GRC, de la formation, etc.

Attention ! Nous vous rappelons que l'impression de l'article affiché à l'écran n'est destinée qu'à un usage strictement personnel.

© 1999-2007, 01net.



écrire à l'auteur



imprimer



envoyer par mail

Cet article est extrait de : [Décision Distribution](#)



Réservé aux professionnels de la distribution, Décision Distribution délivre toute les informations stratégiques et produits, indispensables pour optimiser le business.

- Découvrez le magazine
- Contactez la rédaction
- Abonnez vous